



Licenciement qui tourne mal

Par **fabio34_old**, le **20/11/2007** à **13:26**

voilà salarié en cdi depuis 13 mois au sein d'une structure de 80 salariés, j'ai découvert il y a 2 semaines j'ai découvert dans les petites annonces du midilibre 1 annonce de recrutement anonyme mais correspondant à mon poste au sein d'une entreprise comme la mienne, quelle fut ma surprise quand lors d'une recherche d'un fichier sur le réseau informatique de ma boîte, je découvre la même annonce en format word.

je demande le lundi suivant à voir mon employeur, celui me dit qu'il voit que je me sens pas bien, blabla, et que j'aurai commis beaucoup d'erreurs depuis que je suis en poste, pour ce il me propose un arrangement : 1.5 mois de salaires pas de préavis alors que conventionnellement j'ai le droit à 2 mois de préavis, il me demande de faire une procédure antidatée de licenciement et mon propre solde de tout compte pour la fin de semaine. En fin de semaine, je lui prépare tout, mais il ne signe rien, moi non plus, par contre ma responsable me remet mon attestation assedic et un bulletin de salaire, et embauche quelqu'un pour me remplacer dès le lundi qui suit.

Durant le week end à tête reposée, je trouve que le patron s'est foutu de ma gueule, ma décision est prise, je renonce à l'arrangement.

Lundi matin je me pointe au boulot comme d'hab, je vois que le nouveau est en poste. Je me fais arrêter dans le couloir par mon pdg, je lui annonce que je viens travailler comme d'hab, bref, il convoque ma responsable, le directeur d'usine, et deux salariés de l'entreprise, à mon tour je demande à un autre salarié membre du CE de me rejoindre.

Le PDG me signifie devant témoins une mise à pied conservatoire à effet immédiat devant témoins, et m'ordonne de quitter son bureau et son entreprise, je refuse son ordre, il me dit qu'il ne veut pas en venir aux mains et me demande si je veux qu'il m'accompagne au portail et là je lui réponds oui, lui et son directeur m'accompagnent à mon véhicule. Suite à cette altercation qui me traumatise, je suis allé voir mon médecin qui m'a prescrit un arrêt pour dépression. Dans la soirée je reçois la visite d'un huissier pour me remettre en main propre ma

mise à pied conservatoire :

Devant la multitude et la gravité des faits qui se sont produits ce matin , et les conséquences que ces faits ont sur l'entreprise, je vous confirme ma décision prise ce matin devant témoins: je vous mets en mise à pied conservatoire à durée illimitée.je lui ai envoyé notification Irar prise en compte décision+arret maladie Irar.merci / aid